

LA LIBERTÉ

JEUDI 22 MAI 2014

ÉGLISE RÉFORMÉE

La crise des vocations allège les dépenses salariales

Davantage de réformés en provenance des cantons de Berne et de Vaud, c'est davantage de recettes fiscales. Sur l'autre plateau de la balance comptable, des postes vacants par manque de candidats au ministère pastoral, c'est moins de dépenses salariales. L'un dans l'autre peuvent générer des comptes bénéficiaires.

C'est ce qui s'est passé l'année dernière avec ceux de l'Eglise réformée du canton de Fribourg. Lundi à Grangeneuve, le Synode a approuvé la comptabilité de l'exercice 2013, qui boucle avec un excédent de revenus de 117 000 francs, sur des charges de plus de 1,73 million. Ce bon résultat comptable a permis d'affecter environ 100 000 francs aux réserves.

Outre ces comptes bénéficiaires, le législatif de l'Eglise réformée a passé son règlement en première lecture. Ce toilettage consiste à éliminer des doublons avec le Règlement ecclésiastique et la Constitution, tous deux révisés ces dernières années.

Président du Conseil synodal, le pasteur Jean-Philippe Blaser a par ailleurs annoncé l'intention de l'Exécutif de l'Eglise réformée fribourgeoise de participer à la prochaine foire aux métiers Start! qui aura lieu en février 2015 à Forum Fribourg. La proposition émane des pasteurs et des diacres qui ont suggéré au Conseil synodal de présenter leurs professions aux jeunes. La manifestation est destinée aux écoliers et aux étudiants.

CAG AVEC PROTESTINFO